



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MOUSSY**

Nombre de Membres	
En exercice	11
Présents	08
Votants	10

SEANCE DU 14 MAI 2018

Date de convocation :
05/05/2018
Date d'affichage :
21/05/2018

L'an deux mille dix-huit le quatorze mai à 20 heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire publique, sous la présidence de M. HOUDAILLE Philippe.

Etaient présents : M. HOUDAILLE Philippe, Mme VERBEKE Muriel, M. MONTHILLER Gérard, Mme NICOUD Armelle, M. VERSET Nicolas, Mme Hélène LEPAGE, M. LE CLEGUEREC Marc, M. HIERNAUX Vincent.

Absents excusés : Mme Solenn COMBECAU, Mme Elise MERNARD donne pouvoir à M. Philippe HOUDAILLE, M. Jean-Pierre VERBEKE donne pouvoir à Mme VERBEKE Muriel.

Secrétaire de séance : Armelle NICOUD

APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Vu le Code de l'Urbanisme ;
Vu la délibération en date du 5 juin 2015 prescrivant la révision du plan d'occupation des sols ;
Vu la délibération en date du 29 août 2017 arrêtant le projet de PLU et tirant le bilan de la concertation ;
Vu l'avis de l'Etat en date du 20 novembre 2017 ;
Vu l'avis des personnes publiques associées et consultées ;
Vu l'arrêté municipal en date du 20 décembre 2017 mettant le projet de PLU à enquête publique ;

Considérant que le Commissaire Enquêteur a émis un avis favorable accompagné de recommandations ;

Considérant que l'avis de l'Etat, l'avis d'autres Personnes Publiques Associées et les résultats de ladite enquête publique nécessitent quelques modifications mineures du PLU ;

Considérant que le plan local d'urbanisme, tel qu'il est présenté au Conseil Municipal, est prêt à être approuvé, conformément à l'article L 153.21 du Code de l'Urbanisme ;

MONSIEUR LE MAIRE INFORME DES MODIFICATIONS APORTEES AU PLU APRES ENQUETE PUBLIQUE

I - Pour tenir compte des observations de l'État dans son avis du 20 novembre 2017 et des autres Personnes Publiques Associées.

Ces dernières ne remettent pas en cause les dispositions générales du document d'urbanisme, mais nécessitent quelques explications et modifications.

II - Pour tenir compte des remarques du Commissaire Enquêteur. Le projet de PLU de la commune de Moussy arrêté par délibération du conseil municipal du 29 août 2017, a été soumis à enquête publique du lundi 22 janvier 2018 au samedi 24 février 2018 inclus par arrêté municipal du 20 décembre 2017.

Un rapport joint en annexe de la présente délibération, précise l'ensemble des modifications apportées au Plan Local d'Urbanisme après enquête publique.

APRES EN AVOIR DELIBERE, 9 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION,

LA COMMUNE DÉCIDE D'APPROUVER LE PLAN LOCAL D'URBANISME

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans un journal local diffusé dans le département.

Le PLU approuvé est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la Préfecture.

La présente délibération est exécutoire à compter de sa transmission au Sous-Préfet et de l'accomplissement des mesures de publicité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Moussy, le 14 mai 2018

Le Maire,
Philippe HOUDAILLE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219504388-20180514-ApprobationPLU-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/05/2018

Affichage : 19/05/2018

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

